

célèbre voyageur mort en 1665), Claude Basset cultivait les Muses avec un heureux succès, c'était un esprit vif, élevé, élégant. Il était né à Lyon, d'un père possesseur d'une grande fortune, que par des voies honnêtes il s'appliquait à accroître encore. Dès son enfance on put prévoir qu'il serait un jour un grand homme, et c'était ce qu'augurait de lui le P. Jean de Bussièrès, qui fut son précepteur dans les belles-lettres. Elevé d'une manière tout-à fait libérale, il se lança, tant par son propre génie que par les soins éclairés de son père, dans cette carrière de vertu qui s'ouvre devant les âmes généreuses et nées pour la gloire. Il ne tarda pas à surpasser tous ses émules, et laissa bien loin derrière lui ceux même dont l'âge était supérieur au sien. Ayant embrassé avec ardeur tous les genres d'études, il se livra d'abord plus spécialement à celle de la jurisprudence et aux affaires du barreau, mais un instinct de la nature, un souffle divin le poussait à la poésie. Entré au palais, il y plaida quelques causes en docte et habile orateur. Ses discours charmaient par l'élégance du langage et par le choix des pensées et des argumens ; mais de temps en temps les Muses le rappelaient à elles, et il n'était pas sourd à leur voix ; il leur consacrait avec empressement toutes les heures que ses occupations d'avocat lui laissaient libres. A la fleur de son âge il servait ainsi Apollon et Minerve, qu'il préférerait à Vénus et à Bacchus. Une tragédie qu'il composa alors sous le titre d'*Irène*, fait voir jusqu'où serait allé son talent poétique s'il l'eût cultivé par un travail sérieux et assidu (1). Jean-Baptiste Molière, ce prince des comédiens, jugea la pièce digne d'être représentée et la représenta en effet à Lyon : elle fut fort bien jouée et obtint un grand succès. « Mahomet II, roi des Turcs, celui qui prit Bysance, était devenu amoureux d'une de ses captives, la belle Irène. Cet amour l'occupait

(1) *IRENE* tragoedia, quantus in arte poeticâ futurus erat seria constantique opera si in eâ arte exercuisset, ostendit. JOANNES BAPTISTA MOLLERIUS, comœdorum princeps, dignam quæ publice exhiberetur, censuit, ipseque Lugduni luculenter exhibuit. Acta placuit.... Primos cum acta est adolescentiæ annos Bassetus agebat..... » Page 233.

Il est encore question de l'*IRÈNE* de Basset, dans une pièce de vers de Chorier, intitulée *INDIGNATIO*, et qui se trouve dans le recueil de ses poésies latines, publié aussi à Grenoble, en 1680 :

..... Bassetusque tuus, male juncta tyranno,
 IRENE, vates : illo, fera corda, canente
 Te flevit Scythæ crudeli funere mersam.

Jacques Sauvé de la Noue a traité le même sujet que Claude Basset ; son *MAHOMET SECOND* fut représenté pour la première fois à Rouen, le 25 février 1739. Avant cette époque, la Noue, qui était aussi acteur, avait joué avec succès les premiers rôles à Lyon. Lorsque son *MAHOMET II* parut, on croyait assez généralement qu'un ancien préteur de Strasbourg, M. Gayot, avait eu la plus grande part à la composition de cette tragédie, si même il n'en était pas l'auteur.

Nous ignorons si ce M. Gayot était de la famille Gayot, originaire de St-Chamont en Lyonnais, et dont Perneti a parlé tome II, page 417 de ses *LYONN. DIGNES DE MÉM.* Voyez la notice sur la Noue dans le *THÉÂTRE DU SECOND ORDRE*, édition stéréotype, tome III, page 222, et dans la *BIOGR. UNIV.*, tome XXXI, page 413.